



ABANCOURT INFO

EDITORIAL

Chers abancourtoises et abancourtois,

La rentrée est là, et après ces mois d'été qui nous ont offert de chaudes vacances, nous devrions avoir une énergie débordante qui nous invite à ne pas craindre la grisaille aussi bien météorologique que sociétale. Nous pouvons aborder notre quotidien de deux manières : en nous lamentant sur ce qui ne fonctionne pas, mais cela ne modifiera sûrement pas nos lendemains, ou en fructifiant ce qui fonctionne bien. Je souhaite dans cet éditorial vous apporter toute l'énergie de mon équipe municipale et de nos agents communaux. En tant qu'élus, notre plus grand bonheur est de voir aboutir un projet permettant d'améliorer votre quotidien.

Je reprends la rédaction de ce bulletin municipal que j'avais confié à l'un de mes adjoints, Manuel DEVEAUX, qui s'en est admirablement acquitté, et je l'en remercie, jusqu'à ce qu'il ne devienne victime des réseaux sociaux, ce que sa conscience n'a pas accepté puisqu'il m'a remis sa démission au poste d'adjoint, et j'en suis le premier désolé.

Certes tous les réseaux sociaux sont devenus incontournables. Tout le monde y a un compte, se regroupe, se like, se retweete, se montre, observe... En public comme en privé.

Mais parfois une publication suffit à tout faire dérapier. La rumeur se répand, le harcèlement devient ciblé et particulièrement agressif, et dans certains cas, la violence virtuelle devient on ne peut plus réelle. Ces réseaux sociaux sont devenus autant d'espaces d'entraide que de haine et de violence et on ne saurait trop rappeler chacun à se respecter.

Le bulletin municipal est attendu et retrace nos moments importants de la vie de notre commune et les actions que nous y menons.

Beaucoup d'entre vous apprécient notre commune pour son calme, la proximité avec la nature, son habitat dispersé où les jardins et les points de vue permettent de profiter d'un cadre agréable. La gare va reprendre sa pleine activité d'ici à deux mois après des travaux importants mais nécessaires.

Le travail que notre équipe municipale a entrepris depuis longtemps nous permet de maintenir et d'améliorer ce cadre de vie.

Tout n'est pas parfait, nous avons choisi et ce depuis plus de 10 ans, de mener nos programmes avec une fiscalité sans augmentation. Ce choix nous oblige à réaliser de sérieuses économies et à garder une gestion raisonnable pour finaliser nos projets. Ce sera encore le cas cette année avec le réseau d'incendie, la bibliothèque municipale, le soutien aux actions sociales pour les enfants, entre autres.

Mais même si cela ne va pas assez vite pour certains, nous cherchons toujours à préserver et à bonifier le caractère rural, source de satisfaction pour beaucoup mais parfois, malheureusement, de contraintes et d'ennuis pour d'autres.

En effet, si nous ne vivons pas les uns sur les autres comme dans certaines cités, les relations de voisinages sont de temps en temps difficiles, voire conflictuelles (nuisances olfactives, visuelles, bruits et autres...). Les plaintes reçues en mairie pour ces problèmes nous interpellent. Il suffirait parfois d'un peu plus d'échanges entre voisins, et d'un peu plus de compréhension et de respect d'autrui pour que tout se passe au mieux.

Pourtant, toutes ces actions me semblent dérisoires, si ensemble, nous n'arrivons pas à former une société en paix et unie, dans laquelle chacun doit avoir une place. A notre niveau nous essayons de faire le maximum afin de favoriser le rapprochement des individus.

Il nous reste encore, collectivement des efforts à faire pour protéger notre environnement par des gestes au quotidien : trier mieux nos déchets, économiser notre eau qui est un bien commun, ne pas jeter nos déchets dans la nature, réduire notre consommation d'énergie. C'est à ce prix que nous garantirons aux générations futures un avenir heureux.

Bonne rentrée à tous. Très chaleureusement
Votre maire : Jean Louis DOR

SOMMAIRE

Edito	P.1
La municipalité	P.2
Etat civil Agenda	P.5
Abancourt en images	P.7
Infos mairie	P.8

En bref les délibérations du conseil municipal.....

Le conseil municipal du 22 mars 2019 a entièrement été consacré à la préparation du budget 2019.

Par ailleurs Il a été décidé de reconduire pour 2019 les taux des taxes directes locales qui s'établissent ainsi : Taxe d'habitation : 9,48%

Taxe sur le foncier bâti : 22,54%

Taxe sur le foncier non-bâti : 23,01%

Taxe foncière des entreprises : 12,06%

Taxes qui n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans !

Le conseil municipal du 12 avril 2019 avait inscrit à l'ordre du jour le vote du compte administratif 2018, sous la présidence du doyen, Alain COMPAGNON et il s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévus.....	249 595,14 €
	Réalisés.....	164 327,69 €
	Reste à réaliser.....	77 487,12 €
Recettes	Prévus	249 595,14 €
	Réalisés	118 892,75 €
	Reste à réaliser	63 780,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	556 291,00 €
	Réalisés	327 294,52 €
	Reste à réaliser	0,00 €
Recettes	Prévus.....	556 291,00 €
	Réalisés	568 590,85 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 45 434,94 €
Fonctionnement	241 296,33 €
Résultat global	195 861,39 € en excédent

Le budget 2019 a été également adopté à l'unanimité des votants. Il s'établit comme suit :

	Fonctionnement - dépenses	Total
011	Charges à caractère général	248 035,00
012	Charges de personnels et assimilés	108 900,00
014	Atténuation de produits	200,00
65	Autres charges de gestion courantes	98 439,00
66	Charges financières	11 920,00
67	Charges exceptionnelles	4 560,00
022	Dépenses imprévues	0,00
023	Virement à la section d'investissement	69 262,00
	Total des dépenses de fonctionnement	541 316,00

	Fonctionnement - recettes	Total
70	Produits des services, du domaine, ventes	8 800,00
73	Impôts et taxes	192 512,00
74	Dotations et participation	146 540,00
75	Autres produits de gestion courante	9 010,00
013	Atténuation de charges	2 300,00
	Recettes de fonctionnement total	359 162,00
	Résultat reporté	182 154,00
	Total des recettes de fonctionnement	541 316,00

Section d'investissement

Objet	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	45 345,00	
Remboursement Fonds compens. TVA		33 000,00
Affectation de résultat		59 142,00
Emprunts et dettes assimilés	36 573,00	400,00
Achat onduleur mairie	500,00	
Achat ordinateur « service public »	1 500,00	
Achat matériels services techniques	3 521,00	
Achat mobilier bibliothèque	12 000,00	
Aménagement mairie (reste à réaliser)	63 966,00	41 780,00
Achat terrain pour réserve incendie	8 500,00	
Création réserve incendie rue d'Amiens	43 000,00	17 550,00
Extension du réseau rue Princ. (reste à réaliser)	6 000,00	
Remboursement trop perçu taxe d'aménagement	229,00	
Virement de la section de fonctionnement		69 262,00
TOTAL	221 134,00	221 134,00

Par ailleurs, un débat a été mené sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), relatif au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le **projet de la bibliothèque municipale** a également été validé par l'ensemble des conseillers municipaux, dans le cadre de la restructuration de la mairie. Pour nous permettre de mener à bien ce projet, une convention a été signée avec la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise).

Conseil municipal du 28 juin 2019

Le maire a exposé la situation suivante : La Communauté de Communes de la Picardie Verte souhaite acquérir les anciens établissements MIENNIEL, rue Roland Soyer, dans le cadre de la reconversion de friche industrielle, afin de la réhabiliter et proposer aux entreprises des locaux d'activités. Pour cela, il y a lieu de conclure une convention d'intervention foncière entre l'EPFLO (Etablissement public foncier de l'Oise) et la CCPV et la commune doit approuver cette convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve la signature de cette convention.

Ont été également approuvés : le rapport 2018 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte sur la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ainsi que le bilan d'activités 2018 de la Communauté de communes de la Picardie Verte.

ENVIRONNEMENT

Début août, un maire d'une commune du Var a perdu la vie pour s'être interposé à un dépôt sauvage de gravats par un conducteur d'un camion dans l'illégalité. Ce délit est malheureusement de plus en plus récurrent sur le territoire de notre commune comme sur la Picardie Verte et nous place, potentiellement, face aux mêmes risques. Pour tous les maires c'est une profonde colère et beaucoup d'émotion. Nous nous inclinons tous avec respect devant cet élu de terrain au dévouement inlassable. Mais ce drame ravive la colère des élus trop souvent victimes d'incivilités, de menaces ou d'agressions. C'est intolérable, et tous les citoyens doivent se sentir concernés et solidaires de leurs élus.

J'ai personnellement alerté le préfet, en espérant que ce drame sera l'occasion d'une prise de conscience de ce phénomène qui prend de l'ampleur face au sentiment d'impunité qui prévaut souvent. Il faut une plus forte mobilisation des parquets et des tribunaux de police à poursuivre et sanctionner ces infractions qui nous pourrissent la vie.



La collecte des papiers est un vrai succès, à tel point que les containers se remplissent très vite. Vous en avez 3 à disposition ! A la salle des fêtes, rue des Glycines et sur le parking de l'école !



Les projets et travaux à venir

Les projets de la commune se concrétisent pour cette rentrée et en particulier la réserve incendie, qui sera installée rue d'Amiens, nécessaire dans le cadre du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet Habitat), conduit par la Communauté de la Picardie Verte et dont les travaux débuteront le 30 septembre, mais aussi la bibliothèque municipale qui s'étoffe grandement, pour laquelle il reste un peu de travail avant son ouverture



prévue le 16 octobre prochain.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont

manifestées spontanément pour aider à l'animation de cette offre de lecture publique qui deviendra, nous l'espérons, attractive et un véritable lieu de vie.



ATTENTION ! Nous portons à votre connaissance que désormais, le Plan Local d'Urbanisme vous oblige à déposer en mairie un dossier de déclaration préalable de travaux pour toute modification de clôture, pose de portail. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et vous accompagner.

AGENDA

Samedi 5 octobre 20h
Repas dansant des écoles

Samedi 9 novembre
Bourse aux vêtements APE

Mercredi 13 novembre
Loto du Comité des cheveux blancs

Vendredi 6 décembre
Théâtre de l'Orage

Samedi 14 décembre 14h 30
Arbre de Noël des enfants

Dimanche 15 décembre
AG du Comité des cheveux Blancs

Etat – civil

Naissances :
24 janvier 2019 : Alice GRANGER
10 mars 2019 : Rachel HEUX
10 août 2019 : Candice BLAIN

Mariages :
26 mars 2019 : NOBIS Christophe et DIELEN Geesje
8 juin 2019 : DELAPORTE James et MAUGEZ Aurély
31 août 2019 : HAUDOIRE Olivier et JUBERT Isabelle

Décès :
6 juillet 2019 : HORN Cynthia

Une rentrée scolaire réussie

Cette année encore la rentrée scolaire s'est bien passée. Mais une telle rentrée se prépare, tant au niveau des enseignants que des personnels techniques, rattachés au Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire.

Pour recevoir les enfants dans des conditions d'hygiène



et de propreté impeccables, une semaine de travail n'est pas de trop et il est bon de saluer l'engagement des personnels de notre école, nos ATSEM, nos agents techniques, qui nettoient récurrent et désinfectent les moindres recoins de l'école.

Et tout le monde est heureux de retrouver ou de découvrir son école !



Y compris les tout-petits !



Repas des Aînés – 7 avril



Bourse aux vêtements – 12 Mai



Repas des Amis – 21 juin



Kermesse scolaire –
23 juin



Introduction à l'école
D'un art nouveau :
Chant et musique

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi de 16h00 à 17h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le jeudi de 16h00 à 17h30

Le samedi de 10h00 à 11h00

Permanence téléphonique en journée

☎ 03 44 04 21 74

✉ mairie@abancourt.fr

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 11h00

Par ailleurs le maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE

17 ou 03 44 04 50 17

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)

SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90

Assainissement : 03 44 04 53 96

Animation : 03 44 04 56 05

Déchets : 03 44 04 53 97

CPAM

08 20 90 41 12

Trésor public

03 44 46 17 72

EDF-GDF

08 10 33 30 60

Assistante sociale : Mme BOUTILLIER

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par l'assistante sociale.

Permanence Urbanisme CCPV

Le service tient ses permanences de 9h à 12h le 1er mercredi de chaque mois à la mairie de Formerie (rendez-vous obligatoire), le 2ème mercredi à Grandvilliers, le 3ème à Marseille en Beauvaisis et le 4ème à Songeons.